

L'hon. Paul Hellyer: Monsieur, cette question a toujours priorité quand nous apportons des modifications aux lois et que nous adoptons des politiques pour répondre aux besoins de tous les Canadiens, notamment les petits salariés.

[Français]

LES MANIFESTATIONS DE VIOLENCE

ON DEMANDE QUE LA GENDARMERIE ROYALE ENQUÊTE SUR L'EXPLOSION DE BOMBES AU QUÉBEC

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné qu'il y a quelques années, le gouvernement fédéral et la Gendarmerie royale ont mené une enquête qui a conduit à la découverte, au Québec, du mouvement FLQ ou de certains séparatistes qui, à l'époque, faisaient exploser des bombes, le gouvernement fédéral a-t-il l'intention d'agir avec la même vigueur et la même ténacité pour s'assurer si certains «maoïstes», comme nous en avons été informés, sont responsables de la vague de terrorisme qui sévit au Québec depuis quelques mois?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je désire dire au député que le gouvernement partage l'inquiétude qu'il vient d'exprimer et que j'ai discuté de ce problème avec le solliciteur général, qui s'acquitte de son devoir à cet égard.

Nous tenons évidemment pour acquis que les forces policières de la ville de Montréal et de la province de Québec sont les premières responsables dans ce domaine et qu'elles font un excellent travail, et nous leur offrons toute la collaboration qu'elles désirent.

[Traduction]

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Puis-je poser une question supplémentaire au solliciteur général? J'aimerais lui demander si la Gendarmerie royale du Canada a été priée de participer à l'enquête sur les 53 attaques à la bombe qui se sont produites à Montréal. A-t-elle déjà fait un rapport au solliciteur général?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, il existe entre les forces de police un accord aux termes duquel la police de Montréal ou la police provinciale de Québec, suivant le cas, coopèrent très étroitement avec la Gendarmerie royale du Canada afin d'obtenir toute aide ou assistance dont elle peut avoir besoin. Cette aide a toujours été disponible et on y a recours le cas échéant.

M. Paproski: Monsieur l'Orateur, le gouvernement prendra-t-il la responsabilité d'enquê-

[M^{me} MacInnis.]

ter sur l'anarchie organisée ou devons-nous attendre que quelqu'un soit tué?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

[Français]

ON SUGGÈRE QU'UN COMITÉ PERMANENT FASSE ENQUÊTE

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au house leader du gouvernement.

J'aimerais lui demander si, en raison des désordres graves qui se propagent à travers le Canada, notamment dans le monde étudiant, il serait disposé à convoquer le comité permanent de la justice et des questions juridiques à une séance à huis clos, en vue d'étudier ce problème, de même que celui de la présence, au Canada, d'agitateurs étrangers, et de recommander au gouvernement les mesures à prendre en vue d'assurer l'ordre et la sécurité.

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, dans quelques semaines, le comité permanent de la justice et des questions juridiques sera saisi des prévisions budgétaires, et s'il désire discuter de cette question et des questions connexes, il en aura le loisir.

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA CHINE CONTINENTALE—L'ACTIVITÉ POLITIQUE DU PERSONNEL DE LA MISSION DIPLOMATIQUE

M. R. N. Thompson (Red Deer): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Vu que parmi les étudiants qui ont pris part aux actes de sabotage et de destruction perpétrés à l'Université Sir George Williams, un assez grand nombre avaient un exemplaire du petit livre rouge de Mao Tsé-toung et en citaient des extraits, et compte tenu de la récente déclaration de Lin Pao portant que la véritable conception du communisme est d'inciter à la révolte les gens de tous les pays, le premier ministre peut-il dire à la Chambre si, au cours des pourparlers en instance avec la Chine rouge, en vue de sa reconnaissance diplomatique, le gouvernement va insister pour que l'effectif...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député peut poser une question, et non faire un discours, mais il fait une déclaration au lieu de poser une question.

M. Thompson: Monsieur l'Orateur, je pose simplement la question que voici: est-ce que le gouvernement, au cours des pourparlers en instance avec la Chine communiste, insiste